

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du mardi 12 mars 2024

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité qualifiée, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'île de France, en date du jeudi 29 février 2024, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le mardi 12 mars 2024 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Elus et personnalités qualifiées) :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire ;

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e ;

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Madame Martin JULIENNE (La Maison Magis) ;

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6,7) ;

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF) ;

Anne-Laure BICHOT (Les Parents d'élèves de la rue Madame).

3^e collège (Habitants) :

Madame Marileine TOINET, membre titulaire ;

Monsieur Georges LABBE, membre titulaire ;

Monsieur Florent COYER-BARRIOZ, membre suppléant ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

Étaient excusées :

3^e collège :

Monsieur Patrice BECU, membre titulaire ;

Madame Camille SEGOUIN, membre titulaire ;

Monsieur Gaspard RICHARD, membre suppléant.

Introduction :

Emmanuel PIERRAT se présente aux nouveaux Conseillers. Ancien élu du 6^e arrondissement, il est Avocat et écrivain. Il est membre du 1^{er} collège en tant que Personnalité qualifiée et Président du Conseil de Quartier Rennes pour la 2^e fois dont il est membre depuis 8 ans.

Il accueille et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil dont Olivier PASSELECO, élu de la majorité municipale, Adjoint au Maire du 6^e en charge de la culture et de la communication et Céline HERVIEU, élue d'opposition, Conseillère de Paris et du 6^e. Il salue ensuite Florence de VARAX qui assiste à cette première séance en sa qualité d'Adjointe au Maire en charge des Conseils de Quartier et présente Stéphanie PUYJARINET qui assure la coordination.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour initial :

1. Présentation des membres du Conseil de Quartier Rennes ;
2. Rôle et fonctionnement des Conseils de Quartier ;
3. Élection du bureau ;
4. Bilan et projets ;
5. Questions diverses.

1/ Présentation des membres du Conseil de Quartier Rennes

Il rappelle que les séances du Conseil sont publiques et donne la parole aux membres présents afin qu'ils se présentent brièvement.

2/ Rôle et fonctionnement des Conseils de Quartier

Emmanuel PIERRAT rappelle que conformément au Règlement intérieur des Conseils de Quartier du 6^e, le Conseil comporte trois collèges :

1^{er} Collège : Élus et personnalités qualifiées ;

2^e Collège : Représentants des Associations ;

3^e Collège : Représentants des Habitants (quatre membres titulaires et quatre membres suppléants).

Il rappelle que dans le 6^e arrondissement, les Conseils de Quartier sont en place depuis 2002 et se réunissent au moins trois fois par an. Il signale que la Plénière des Conseils de Quartier aura lieu le lundi 18 mars à 17h30.

Il indique que le montant du budget d'investissement par an et par Conseil est de 8 264 euros et celui du budget de fonctionnement est de 3 306 euros.

Il rappelle que le rôle des Conseils de Quartier est de faire des propositions en matière d'amélioration de la qualité de vie du Quartier. Il souligne l'importance d'être à l'éveil afin de

pouvoir signaler les éventuels problèmes rencontrés dans le périmètre du quartier Rennes. Il explique que les Conseillers de Quartier sont les relais entre les habitants et la Mairie.

Il informe de la possibilité d'organiser des marches exploratoires thématiques, de former des groupes de travail après accord des membres du Conseil réunis en séance plénière mais également d'auditionner des experts.

3/ Élection du bureau

(Art 8 du règlement intérieur des Conseils de Quartier)

Emmanuel PIERRAT rappelle que le bureau du Conseil de Quartier a pour rôle d'établir l'ordre du jour des réunions soumis à la validation du Maire. Il précise qu'il est composé de quatre membres : le Président du Conseil de Quartier et un représentant de chacun des trois collèges.

Il sollicite les candidatures collège par collège et propose aux Conseillers de voter :

Sont élus à la majorité des votants :

1^{er} Collège : Christine de KERCHOVE.

2^e Collège : Xavier GUESPEREAU.

3^e Collège : Marileine TOINET.

4/ Bilan et projets

Pour donner des pistes de travail, le Président rappelle les activités du précédent Conseil. Ce dernier a pu auditionner des personnalités liées au quartier Rennes, en particulier Patrick GRALL, Chef de la division de propreté des 5^e et 6^e arrondissements et Paul Maria, Conseiller de l'arrondissement et délégué au développement économique et commercial. Des groupes de travail se sont créés et intéressés aux « Nuisances » au sens très large du terme : bruit, propreté, espace public, etc... comme à la commercialité de la rue de Rennes, ce qui a entraîné l'organisation de marches exploratoires. Il rappelle qu'un CICA ayant pour objet « l'attractivité commerciale du 6^e » aura lieu le lundi 18 mars à 18h30 et invite les Conseillers à y participer.

Suite aux conclusions du groupe de travail sur les « Nuisances », le Conseil a décidé de prendre en charge la pose de cendriers de rue et de cendriers mobiles devant les salles de cinéma et les théâtres. L'encombrement des trottoirs a fait également l'objet de plusieurs récriminations et inquiétudes partagées.

Il ajoute que le Conseil a pris une part active, à chaque rentrée, au Vide-greniers de la place Saint-Sulpice, comme à la bourse aux vélos. Florence de VARAX signale à ce propos que ces deux événements auront lieu en septembre 2024 et qu'un stand d'information sur les Conseils de Quartier ainsi qu'une urne pour le vote du budget participatif seront présents.

Le Conseil de Quartier s'est en outre emparé de plusieurs autres thèmes, sur lesquels il a pu parfois prendre contact avec des tiers dont :

- les espaces de coworking notamment durant la Covid ;

- un projet de création d'une bagagerie solidaire (qui ne sera, au final, pas dans le périmètre territorial du quartier Rennes) ;
- la création d'un jardin partagé ou encore la végétalisation du haut du boulevard Raspail. Il signale aux nouveaux Conseillers que malheureusement aucun arbre ne peut être planté rue de Rennes à cause des sous-sols ;
- le mobilier urbain ;
- la convivialité ;
- les boîtes à livres ;
- le Budget Participatif.

Enfin, il indique que les verres de l'amitié sont désormais organisés deux fois par an par le Conseil permettant ainsi de démontrer la cohésion de l'équipe et rappelle le rendez-vous au « Mézières » à la suite de la séance où d'anciens Conseillers de Quartier seront également présents.

5/ Questions diverses

Louis JOUVE explique que le temps administratif est long et qu'il faut être patient pour voir certains projets se réaliser. Il précise qu'il s'intéresse de près à la préservation des arbres du quartier et signale que le 3^e paulownia est de retour au « Casette café » et que le petit arbre situé au 122 rue de Rennes se développe bien. Il indique que des jardinières pleine terre ont été réalisées rue Antoine DUBOIS alors que durant des années, les services de la Ville émettaient un avis défavorable pour ce projet de végétalisation, ce qui démontre que la patience paie.

Il propose par ailleurs aux Conseillers qui le souhaitent de travailler sur la commercialité de la rue de Rennes et son éco-système. Il considère que ce sujet est un réel enjeu pour le maintien et la préservation de l'activité économique du quartier et plus largement du 6^e arrondissement. Il regrette le nombre croissant de cabinets médicaux qui s'installent rue de Rennes aux dépens des commerces. Georges LABBE rappelle que l'installation des cabinets médicaux en rez de chaussée permet une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et considère que c'est donc très utile. Il indique par ailleurs que les petits commerces se délocalisent essentiellement à cause des loyers trop élevés.

Louis JOUVE suggère de poursuivre le groupe de travail sur les « Nuisances » notamment celles des mégots de cigarette. Il constate d'autre part un problème sur le ramassage des cartons des commerçants de la rue de Rennes. Enfin, il suggère de s'intéresser à la collecte des bio-déchets qui a du retard dans sa mise en place. Le Président abonde dans son sens et propose d'inviter le responsable de la propreté du 6^e à intervenir lors de la prochaine séance afin de connaître le programme du déploiement de ces dispositifs.

Jean-Paul LAURAS remarque un manque de stationnement vélos par rapport à leur nombre. Anne-Laure BICHOT estime qu'il convient de renforcer la réflexion sur la cohabitation entre les cyclistes et les piétons. Elle estime que ces derniers ont été oubliés par la Ville de Paris. Elle propose de lister les points sensibles et dangereux dans le quartier. Céline HERVIEU explique que dans tous les moments de transition, il y a des problèmes de cohabitation mais se réjouit que les Parisiens se déplacent de plus en plus à vélo.

Georges LABBE estime que le nombre de SDF dans le quartier est préoccupant et demande quelles sont les solutions pour les aider. Marileine TOINET souhaite obtenir des informations à ce sujet. Florence de VARAX indique qu'un comité de veille sociale réunit tous les acteurs trois fois par an. Elle

signale également que la nuit de la solidarité organisée en janvier a permis de recenser environ 50 SDF dans le 6^e. Le Président propose d'inviter un intervenant du comité pour s'informer plus amplement.

Anne-Laure BICHOT annonce que les 13 et 14 juin 2024 au jardin du Luxembourg des activités sportives et des animations sont organisées pour les écoles et invite les Conseillers à diffuser l'information.

Louis JOUVE informe sur l'application « Dans ma rue » qui fonctionne très bien pour signaler des nuisances ou problèmes dans l'espace public. Il constate qu'aucun panneau n'indique qu'une sanisette est présente sur le terre-plein central du boulevard Raspail et suggère d'en installer une rue de Rennes face au numéro 85 du boulevard Raspail. D'autre part, il a signalé que la plaque située au 1 place Michel Debré est cassée et qu'il manque le nom de la rue. Il suggère de réaliser un recensement des plaques abimées ou manquantes.

Céline HERVIEU suggère de créer un groupe de travail sur l'accessibilité dans le quartier et propose d'organiser une marche exploratoire sur ce thème.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h.

Emmanuel PIERRAT

Président du Conseil de Quartier